AAMTI FORMATION

ART ET TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION ET DE LA NÉGOCIATION

MODULE DU CYCLE DE FORMATION AAMTI DÉDIÉ À LA FORMATION DES AVOCATS MANDATAIRES EN TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les connaissances générales sur la communication
- Comprendre ses mécanismes
- Développer les réflexes d'une négociation constructive

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle et visioconférence, support pédagogique remis à l'apprenant, exposé théorique, étude de cas concrets, jeux de rôles

Équipements pédagogiques

Support pédagogique papier, calendriers de formation papier, outils et présentation de l'actvité, rétroprojection powerpoint et paper board

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de presence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

Evaluation des acquis

Questionnaire, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION

af@aamtiformation.fr 01 46 22 52 20

Pré-requis

Avocats / Collaborateurs / Juristes

Durée de la formation

1 jour (8h) - 9h/13h-14h/18h

Date(s) de la formation

Vendredi 30 janvier 2026

Lieu de la formation

Au choix classe virtuelle ou présentiel* à Paris

*Sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

Intervenant(s)

Maître Hirbod DEHGHANI AZAR

Avocat Associé à Paris, Médiateur, Président d'honneur de l'ASS, DES MEDIATEURS EUROPEENS, Membre du Conseil de l'Ordre de Paris

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée: 9h00 - 13h00

- Les principes de la communication
- La prise en compte du positionnement des acteurs
- Les modes de communication
- · La négociation

Déjeuner: 13h00 - 14h00

Après-midi: 14h00 - 18h00

- Connaître les rapports et les enjeux à négocier
- Principales techniques de négociation
- La présentation d'un bien
- La négociation de la lettre de mission en transactions immobilières
- Les rapports avec les clients et futurs co-contractants
- Base de la communication orale et écrite et négociation immobilière

A l'issue de cette formation, les participants sont en mesure de construire une relation intègre et gagnant-gagnant avec l'ensemble des parties-prenantes de la transaction immobilièrepermettant d'assurer le bon déroulement des mandats.

Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI: 414.00 € TTC

(345,00€ HT - 20% TVA)

Prix non-adhérents : 511,00 € TTC TTC

(425,83€ HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

Modalités Inscriptions

En ligne sur www.avocat-immo.fr

Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droit du site. Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur www.avocat-immo.fr, l'adressant par voie postale avec votre règlement.

(Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 8h00.

Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20





La formation entre dans le cadre de la formation continue des avocats et à ce titre peut faire l'objet d'une prise en charge par le FIF-PL.

Déclaration d'activité de formation de l'AAMTI enregistrée sous le numéro 11 75 61843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Siret: 892 472 689 000 17